



SÉLECTION D'UN ETABLISSEMENT COMMERCIAL POUR LA FOURNITURE DE VIVRES

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Programme Filets Sociaux de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest

Nom du projet : Projet d'appui au maraîchage en Guinée Forestière (PAM/GF)

Accord de Co-financement : N° 03AP2/2018/CAERE/ARAA/CEDEAO

TITRE DU SERVICE : « Fourniture de vivres (riz, sel iodé, huile d'arachide et du poisson fumé) »

Date de publication : 06 Octobre 2018

Date Limite : 25 Octobre 2018 à 16h 00 TU

Contexte

Réseau d'Animateurs pour le Développement Intégré en Guinée (RADIG) a reçu un financement auprès de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à travers son Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Maraichage en Guinée Forestière (PAM/GF). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Filets Sociaux de Sécurité (FSS) en Afrique de l'Ouest et a pour objectif de **contribuer à la sécurité alimentaire et des capacités productives des 62 groupements féminins vulnérables en vue d'approvisionner les cantines scolaires en légumes.**

Pour cela, le projet a une composante en assistance alimentaire aux 62 groupements pour faciliter la mise en œuvre de leurs activités maraîchères.

C'est dans cette optique que l'ONG RADIG sollicite des manifestations d'intérêt de la part des établissements commerciaux de denrées alimentaires de la place ayant des compétences requises pour la fourniture des kits alimentaires composés **de riz, d'huile d'arachide et de poissons fumés** chaque trimestre et durant la vie du projet.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (offres techniques et financières, disponibilité des vivres à fournir dans le délai fixé, formuler une stratégie susceptible de répondre à ces besoins, etc.).

Le document complet peut être tiré au bureau de RADIG sise au quartier Nakoyakpala, face à la Radio Pacifique FM, route Mohomou avec dépôt d'une caution de *deux cents mille (200.000) francs guinéens* non remboursables.

RADIG dressera une liste restreinte d'environ six (6) EC/DA, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il retiendra un EC/DA pour la réalisation des services requis.

N'Zérékoré, le 10 octobre 2018

Le Président de RADIG




Paul KOUROUMA